

Des objectifs de Rio au réseau francophone de l'innovation

L'innovation dans « L'avenir que nous voulons »

La contribution de l'innovation au développement durable est un thème qui rencontre un intérêt croissant. Dans le texte de Rio+20 « *L'avenir que nous voulons* »¹ il est surtout question de promouvoir, faciliter et financer l'accès aux technologies, le transfert de technologie et l'accès aux brevets. Il envisage de créer un « mécanisme de facilitation » afin de promouvoir le développement et le transfert de technologies vertes (§273).

Reprenant les engagements contenus dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg en 2002, en particulier l'accès à l'information et la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle, le texte note donc l'importance des technologies, de la recherche-développement et des innovations respectueuses de l'environnement, notamment au service de l'économie verte dans le contexte du développement durable.

En revanche, il reconnaît aussi la contribution, à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité, des savoirs, innovations et pratiques traditionnels des populations autochtones et des communautés locales. Enfin il considère la nécessité de favoriser l'esprit d'entreprise et l'innovation, notamment chez les femmes, les pauvres et les personnes vulnérables.

« *L'avenir que nous voulons* » souligne enfin qu'il importe de mener une action concertée au niveau international en matière d'innovation technologique et de recherche-développement.

L'orientation politique générale qui s'en dégage reste imprégnée de la vision traditionnelle de l'innovation qui considère avant tout l'innovation technologique poussée par la recherche et développement (R&D). Elle s'inscrit dans la ligne de la référence internationale qui établit des « Principes directeurs » pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation : le Manuel d'Oslo². Celui-ci connaît plusieurs éditions. La première version, parue en 1992, considérait uniquement l'innovation technologique de produit et de procédé (TPP). La deuxième mouture de 1997 introduisait les services, et enfin la dernière version du Manuel d'Oslo (OCDE, EUROSTAT 2005) considère quant à lui quatre types d'innovations : de produit, de procédés, organisationnelle et de commercialisation.



Christian BRODHAG

1. Nations Unies, 2012. *L'avenir que nous voulons*. Résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Rio de Janeiro, Brésil, 60 p.
2. OCDE, EUROSTAT. 2005, *La mesure des activités scientifiques et technologiques*, Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. 3^e édition, 16 décembre 2005. Éditions OCDE.

Répondant plus à la situation des pays en développement l'UNESCO a mis en place un « observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation ». En développement jusqu'en 2015 et initié en Amérique latine et dans les Caraïbes ce système d'information sur la politique de la science, devrait couvrir 130 pays, Il vise à établir le « Profil Pays » complet décrivant le « système national de science, de technologie et d'innovation », les instruments politiques et les cadres juridiques. 11 pays africains ont été couverts pour l'instant³. L'approche développée des systèmes nationaux d'innovation et la connexion des politiques scientifiques et techniques s'inscrivent dans la lignée de l'approche du Manuel d'Oslo.

Toutefois, d'autres types d'innovations émergent comme autant d'approches spécifiques sans qu'elles soient encore inscrites dans les référentiels internationaux. Elles peuvent être sociales, non directement inscrites dans le marché, ou qualifiée d'éco-innovations visant spécifiquement la performance environnementale. Enfin, dans la lignée des approches coopératives de type « code source libre » (open source) qui se sont imposées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, on observe des développements coopératifs et communautaires de l'innovation qui soient garantis ou non par des licences publiques (GPL) qui favorisent la diffusion ouverte des connaissances. En cela elles s'opposent à l'approche par les brevets qui visent au contraire à limiter la diffusion. Or, les dépôts de brevets et

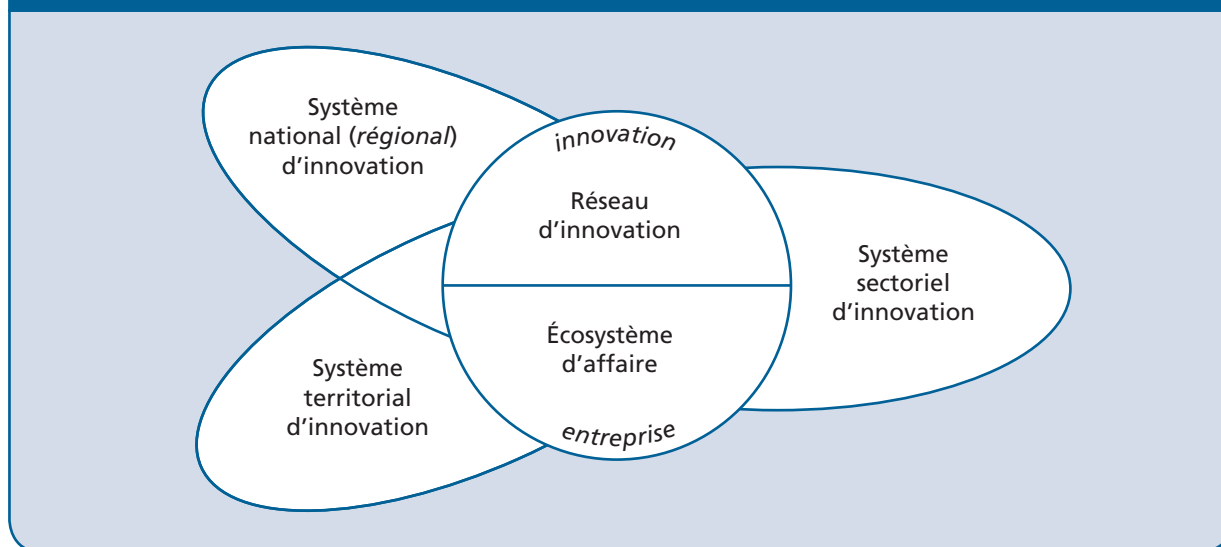
les dépenses de R&D restent encore aujourd'hui les indicateurs de base des statistiques de mesure de l'innovation.

Le soutien à l'innovation est aujourd'hui un point fort des politiques d'aide au développement de la plupart des agences de coopération. Par exemple, l'Agence de coopération suédoise (SIDA) soutient, avec le NEPAD, les études statistiques de « Perspectives de l'innovation en Afrique » (African Innovation Outlook). La coopération allemande (GIZ) finance un programme d'Appui à l'Entreprenariat et à l'Innovation (AEI). L'agence de coopération des États-Unis (US AID) a lancé l'initiative « Development Innovation Ventures (DIV) », une compétition ouverte pour soutenir des solutions novatrices en réponse aux défis de développement. La coopération française (AFD) a mis en place une Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong) et a soutenu une initiative d'identification de 100 innovations pour le développement durable en Afrique. Dans le cadre de son engagement dans l'OIF, Wallonie Bruxelles International soutient une initiative sur l'innovation que nous allons décrire.

■ Systèmes d'innovation

Les politiques nationales d'innovation, telles que décrites par le manuel d'Oslo, font référence à des systèmes nationaux d'innovation qui combinent les institutions, les acteurs économiques et académiques, avec un cadre juridique et des outils politiques.

Les différents systèmes d'innovation



3. <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/science-technology/sti-policy/global-observatory-of-policy-instruments/>

Mais cette approche système se décline à différents niveaux. Nous distinguerons les systèmes territoriaux qui réunissent les acteurs locaux et qui dépendent des ressources et des compétences des territoires. Les systèmes sectoriels réunissent les acteurs des filières, les laboratoires de recherche, les centres techniques et les entreprises. Enfin, autour des innovations ou des entreprises innovantes, vont se constituer des réseaux d'innovation et des écosystèmes d'affaire.

Ces différents systèmes sont dans les faits interconnectés. Les politiques de pôles menées dans certains pays, relèvent du système national tout en connectant à la fois des territoires et des secteurs, car les territoires sont souvent spécialisés et dominés par les activités économiques de secteurs prépondérants.

Ces systèmes sont caractérisés par une diversité des acteurs qui établissent, entre eux, des relations de coopération et/ou de compétition. La genèse et la diffusion des innovations dépendent de ces systèmes et sont donc très dépendant de la communication et, par extension, de la langue. Cela justifie une approche francophone qui facilite le développement de réseaux dans l'espace francophone et en langue française.

L'initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

L'OIF a mis la question de l'innovation à son agenda depuis plusieurs années.

La Déclaration du Sommet de Montreux⁴ dès 2010 envisage de «favoriser la coopération entre nos pays en matière de recherche, d'innovation, de formation et d'utilisation des techniques d'information et de communication modernes. La diversité propre à la Francophonie constitue un atout à valoriser en mettant en réseau les acteurs de l'innovation. À ce titre, nous encourageons les échanges de professeurs et d'étudiants et les synergies dans le domaine de la recherche scientifique et technologique entre pays francophones, et saluons la constitution d'un "Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie"»

(RESCIF). À cet égard, nous appelons ses membres à nouer un partenariat avec l'AUF » (§ 47)

Dans le cadre de la préparation de la Conférence de Rio+20, l'innovation a été largement évoquée. Le Forum international francophone «Jeunesse et emplois vert»⁵ a, quant à lui, mis l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de l'emploi pour les jeunes. L'Appel de Lyon⁶ souligne l'importance de l'innovation comme l'élément dynamique nécessaire au développement économique, un des axes du développement durable : «*Considérant que la question du financement privé du développement durable, des technologies vertes et de l'innovation est un élément essentiel, les participants ont appelé à la mise en place d'un réseau de coopération et de dialogue autour de ces questions*». «*Les participants à l'atelier appellent à la mise en place d'une plateforme francophone collaborative de coopération scientifique afin de faciliter l'innovation, la diffusion des connaissances et des savoirs. L'implication d'une diversité d'acteurs est considérée comme indispensable pour générer des perspectives d'innovation et faciliter sa diffusion.*»

Enfin, la Stratégie de la Francophonie numérique⁷ cible prioritairement les jeunes et recommande à l'OIF de mener : «*des expériences pilotes de mise en place de plateformes d'innovation et de mise en réseau des innovateurs et entrepreneurs locaux, selon le principe de l'innovation sociale ascendante.*»

La plateforme Francophonie Innovation

C'est fort de ces orientations que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), avec l'appui de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et en partenariat avec l'AUF a lancé une plateforme (www.francophonieinnovation.org/)⁸. L'objectif est de mettre en réseau les acteurs de l'innovation dans l'espace francophone et à accompagner les innovations, dans un premier temps sur quatre secteurs stratégiques, à savoir : le secteur agro-alimentaire ; le secteur du numérique et de l'économie du savoir ; le secteur des technologies et de l'économie verte ; et

4. XIII^e Conférence des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage Montreux (Suisse), 23-24 octobre 2010

5. Forum international francophone «Jeunesse et emplois verts» dans le cadre du processus préparatoire de la Conférence Rio+20, Niamey, Niger, du 16 au 20 janvier 2012

6. Appel des participants du Forum francophone préparatoire à Rio+20, Lyon, France, 8 et 9 février 2012

7. «Agir pour la diversité dans la société de l'information» Horizon 2020 (28 juin 2012) adoptée au XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage Kinshasa (RDC), les 13 et 14 octobre 2012

8. La mise en place de la plateforme Internet a été confiée à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne et au Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD).

le secteur des industries culturelles et de l'économie de la culture. À terme, ce projet vise à créer un véritable réseau multisectoriel et intégré pour l'innovation en Francophonie.

La première étape du projet ambitionne de mettre en réseau les compétences et les initiatives (les réseaux d'innovation, pôles de compétitivités et autres *cluster*). Une enquête sur les innovations portées par ces réseaux permettra d'identifier les besoins en renforcement de capacité des innovateurs.

L'enquête envisage six types d'innovations : de produit, de procédés, organisationnelle, de commercialisation (les catégories du manuel d'Olso) mais aussi des innovations sociales non directement inscrites dans le marché, souvent ascendantes, et des éco-innovations

visant spécifiquement la performance environnementale. Plusieurs types d'innovation pouvant être mobilisés conjointement.

L'accompagnement des innovateurs et des innovations s'appuiera soit sur les ressources et connaissances des membres du réseau, soit par des services dispensés sur la plateforme comme des outils de formation, soit par l'inscription à des communautés virtuelles qui les mettront en relation avec leurs pairs ou des acteurs ressources.

Enfin, un forum sur l'innovation sera organisé à l'automne en amont du XV^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Dakar, de façon à permettre le lancement d'un projet mobilisateur intégré dans le cadre d'action de l'OIF. 

Le site du Réseau Francophone de l'innovation



**Réseau francophone
de l'innovation**

www.francophonieinnovation.org



Le Réseau francophone de l'innovation

(Finnov), porté par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) avec l'appui de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et en partenariat avec l'AUUF a été lancé les 9 et 10 juillet 2013. Il s'inscrit dans le cadre d'une volonté exprimée par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage de mettre en réseau les acteurs de l'innovation valorisant l'atout de la diversité propre à la Francophonie ...

[Lire la suite]

ACTUALITES

L'innovation, vecteur de développement économique pour l'industrie tunisienne

La Coopération Allemande au Développement GIZ organise à Hammamet (25,26 et 27 février 2014) cinq formations en parallèle dans le cadre d'un cycle de formation pour les responsables management de l'innovation de 200 entreprises et d'un cycle de formation en transfert de savoir et de technologie pour les cadres des cellules de valorisations de la recherche, des bureaux de transfert technologique, des centres techniques, technopôles, et des consultants (...)

L'Innovation participative : une puissance au service de la responsabilité sociétale

Date : 10/03/14 18:30 Adresse : Hôtel des Arts et Métiers 9, bis avenue d'Iéna, Paris 16^e Programme : Avec l'innovation participative, la plupart des entreprises ont pris conscience du grand potentiel d'innovation - jusque-là largement sous-estimé - présent chez leurs collaborateurs. Accompagnant la montée en puissance du développement durable, l'innovation s'attelle aujourd'hui à répondre à des besoins avérés de l'humanité, à prendre en compte l'intérêt (...)